

**CLUB SPORTIF MUNICIPAL TENNIS  
LA COUDOULIERE  
COMPLEXE SPORTIF « Docteur Baptiste »  
Avenue de la Mer  
83140 SIX -FOURS LES PLAGES  
04 94 07 69 78  
csmt.lacoudouliere@free.fr**



## **REUNION DU COMITE DE DIRECTION LE MERCREDI 26 JUILLET 2007**

Présents : ARZOINE D., BOTTACHIARI R., GOUIRAND JP, MALAUSSE P., MATHIEU G., MEDINA G., MICELI R., RAVAUD A., REGNIER P.,.

Excusés : DELEMOTTE C., QUINTANILLA M., DELALANDE J. CAZAUX A., DELEMOTTE A., LEDROUMAGUET A., ROBERT A, CHARLES A., MACCIO S.

Procurations : CAZAUX A., CHARLES A., MACCIO S..

Invités : SILMAN D., SPIGA Fabrice.

Total des présents : 9      Procurations : 3      Total : 12 – le quorum est atteint

*Ouverture de la réunion à 20h50* - Président de séance : D. ARZOINE  
Secrétaire : JP GOUIRAND

### **Ordre du jour :**

- 1/ Organisation de l'Ecole de Tennis (suite)
- 2/ Remplacement de Samia

### **1/ Organisation de l'Ecole de Tennis**

a) Le nombre de balles prévu par le bilan de Ph. Regnier est-il réalisable par le Club ?  
Oui à l'unanimité

Le § organisation des balles est adopté en l'état soit 315 tubes répartis début septembre, début janvier et début avril.

A ces dates, le BE fera un reçu de livraison.

b) Accompagnement des enfants en Tournoi Open

Faut-il défrayer les parents qui accompagnent les enfants ?

Il ne faut pas impliquer les parents car on ne pourra pas gérer efficacement cette méthode.

Cette proposition est donc rejetée elle sera reprise pour l'accompagnement dans le paragraphe Team « la Coudoulière ».

Team La Coudoulière :

Faut-il créer un Team et déléguer la gestion de son organisation à un responsable ?

La réponse est oui à l'unanimité.

La correction du fascicule organisation de l'Ecole de Tennis 2007-2008 est modifié comme suit :

*En fin du § « le centre d'entraînement et la compétition »*

Rajouter : création du Team « la Coudoulière ». Ce team sera sous la responsabilité directe du BE D. SILMAN.

La Direction Sportive et D. Silman en détermineront les modalités pratiques en particulier les diverses délégations d'entraînement et de déplacements.

*§ L'organisation de l'accompagnement en compétition*

Rayer le dernier § et écrire : « Prise en charge des frais de déplacements pour le team du Club (même modalités de prises en charges que pour les équipes sans limitations de distances.)

Le Directeur du Team est responsable de l'organisation des déplacements des joueurs du Team. Il fournira les pièces justificatives pour le remboursement des frais kilométriques et ce dans la limite du budget prévisionnel 2008.

## **2/ Remplacement de Samia**

G. Mathieu après avoir pris l'accord de Samia propose de lui offrir un stage linguistique ce qui reviendrait au Club à environ 300 euros. Ce serait une sorte de cadeau final.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il propose de créer une affiche afin de faire une collecte pour le départ de Samia. Cette somme collectée par les adhérents du Club lui sera reversée en guise de remerciement pour son dévouement au Club.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La personne qui remplacera Samia aura un contrat de 20h/semaine à 70% d'aide. Le problème du mercredi pour la gestion de l'Ecole de Tennis est soulevé sachant qu'elle ne pourra pas s'en occuper.

Présence au secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi matin et dimanche matin suivant des horaires à définir.

La proposition d'embauche pour un contrat de 6 mois avec 1 mois d'essai est adoptée à l'unanimité.

Vendredi le Président téléphonera à l'ANPE ; la candidature retenue concerne Mme De Cachard demeurant au 263 ch. ST Roch à Ollioules.

Le problème des permanences du 1<sup>er</sup> au 15 août se pose également car cette dame n'arrivera pas avant cette date.

La solution est de prévoir un tableau de permanence sous la responsabilité du Bureau.

A 22h30 la réunion est terminée.

Président de séance  
D. ARZOINE

Secrétaire général  
JP GOUIRAND